

2024

## Des Rois Anglais Qui Parlent Français : Une Etude sur la Situation Linguistique en Angleterre après la Conquête Normande

Trent Dunkin

Louisiana State University at Baton Rouge, tdunkin@lsu.edu

Follow this and additional works at: [https://repository.lsu.edu/tete\\_a\\_tete](https://repository.lsu.edu/tete_a_tete)



Part of the [French Linguistics Commons](#), [Medieval History Commons](#), and the [Medieval Studies Commons](#)

---

### Recommended Citation

Dunkin, Trent (2024) "Des Rois Anglais Qui Parlent Français : Une Etude sur la Situation Linguistique en Angleterre après la Conquête Normande," *Tête à Tête: Journal of Francophone Studies*: Vol. 3, Article 5. Available at: [https://repository.lsu.edu/tete\\_a\\_tete/vol3/iss1/5](https://repository.lsu.edu/tete_a_tete/vol3/iss1/5)

## **Des Rois Anglais Qui Parlent Français : *Une Etude sur la Situation Linguistique en Angleterre après la Conquête Normande***

**S. Trent Dunkin<sup>1,2</sup>**

<sup>1</sup> Department of French Studies, Louisiana State University, Baton Rouge, LA 70803

<sup>2</sup> LSU Libraries, Louisiana State University, Baton Rouge, LA 70803

**Abstract** – Prior to 1066, England was ruled by the Germanic speaking Anglo-Saxons. However, after the defeat of Harold II at the Battle of Hastings, William the Conqueror became King of England, ushering in a lengthy era in which English monarchs were primarily francophone. This article explores the linguistic situation in England before, during, and after the Norman Conquest of 1066. Specifically, this article looks at the Anglo-Norman dialect as a distinct *Langue d’Oïl*, focusing primarily on its phonetics, syntax, and orthography, using examples found in *Laüstic* and *Chèvrefeuille*, two *lais* written by Marie de France in the late 12<sup>th</sup> and early 13<sup>th</sup> centuries. This article also explores the relationship between French and English during this period of history, tracing the immediate rise of French in the English aristocracy after the Norman Conquest and its eventual decline just before the beginning of the Hundred Years’ War in 1337.

---

### **Introduction**

La rivalité entre l’Angleterre et la France est bien connue autour du monde. On dirait que ces deux pays sont en conflit depuis leurs formations. Cependant, certains sont étonnés quand ils apprennent que le premier roi normand d’Angleterre, Guillaume le Conquérant, était un vassal du roi de France, Philip I. En plus, après la conquête normande, l’Angleterre est devenue un pays bilingue : les gens ordinaires anglais parlaient le vieil anglais (et vers 1200, le moyen anglais) et la nobilité parlaient le normand – un dialecte de langue d’oïl ou l’ancien français. Cet événement, la conquête normande, changea l’Angleterre pour toujours. Notamment, l’afflux de la nobilité normande changea le vieil anglais d’une langue très germanique en une langue un peu familière à nous. Millard et Hayes écrivent :

« The Norman invasion is arguably the single most cataclysmic event in English history. It was the last – but the most thoroughgoing – invasion of England by foreigners. It unified England for the first time in its history. And it was the most important event ever

to occur in the outer history of the English language. Politically and linguistically, it was a French conquest of England » (143).

En tenant en compte de ce qui précède, on pourrait dire que la Conquête Normande était aussi une invasion culturelle qui ne changea non seulement les fondations de la société anglo-saxonne, mais aussi son avenir et son chemin. En outre, après la mort d'Henri I (le fils de Guillaume le Conquérant) en 1135, la situation géopolitique entre l'Angleterre et la France devient plus en plus compliquée. Néanmoins, avant de discuter en détail l'Angleterre après l'invasion normande, il faut que l'on décrive des situations politiques et linguistiques de l'Angleterre avant 1066.

## **Angleterre avant la conquête normande**

Avant la chute de l'Empire Romaine, l'île de Grande-Bretagne était une province romaine, *Britannia*. Sous le contrôle romain, plusieurs villes et villages a été fondés et un système des voies romaines a été construit<sup>1</sup>. Des villes modernes en Angleterre telles que Londres (Londinium Augusta), Colchester (Camulodunum) et Lincoln (Lindum) été fondées par les romains<sup>2</sup>. Néanmoins, vers le IV<sup>ème</sup> siècle, partiellement à cause des invasions germaniques, des corruptions politiques et une économie faible, les soldats romains qui protégeaient Britannia partirent pour l'Europe pour aider l'armée romaine à lutter contre les tribus germaniques comme les Wisigoths et les Vandales. Par conséquent, la population romaine qui resta en Britannia a été laissée seule pour se défendre.

Toutefois, pendant les V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècles, les romains s'étant retirés, des tribus germaniques commencèrent à envahir la Grande-Bretagne. Une tribu spécifique, les saxons, conquièrent le sud-est de Grande-Bretagne et les premiers habitants devinrent esclaves sous le règne des anglo-saxons<sup>3</sup>. Cependant, des missionnaires chrétiens arrivèrent pendant le VII<sup>ème</sup> siècle et par conséquent, un roi anglo-saxon, Ethelbert de Kent, devint chrétien<sup>4</sup>. Jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle, le royaumes anglo-saxons, l'Angleterre, a subi de nombreuses invasions par des danois, des vikings et des pictes, mais après la mort d'Edouard le Confesseur en 1066, le destin de l'Angleterre changerait pour toujours.

## **La situation linguistique en Angleterre jusqu'à 1066**

Après la chute de l'Empire Romain en 476 et le commencement des invasions des tribus germaniques pendant les V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècles, la situation linguistique en Angleterre commence à changer. Pendant la période romaine, les villes et les colonies romaines parlaient principalement le latin ; cependant, il y avait aussi des populations celtes qui parlaient des langues celtes. Tandis que les langues des tribus germaniques étaient indo-européennes, la langue des angles, saxons, et jutes était plus différent que la langue latine ou la langue celte<sup>5</sup>.

Comme le latine, la langue qui devient « anglais », *le vieil anglais*, était plus synthétique et flexionnelle que l'anglais (ou français) contemporain. Par exemple, le vieil anglais avait un système de déclinaison pour des substantifs, pronoms et adjectifs ; comme le français

---

<sup>1</sup> Voyez Millard et Hayes, p. 79

<sup>2</sup> Voyez Fraser, p. 2

<sup>3</sup> Voyez Rosenwein, p. 88

<sup>4</sup> Voyez Rosenwein, p. 88

<sup>5</sup> Voyez Millward et Hayes, p.80-82

contemporain, les terminaisons d'un substantif, pronom ou adjectif transmettaient le nombre ou le genre à un locuteur, mais ces terminaisons transmettaient aussi la fonction d'un mot dans une phrase. Par exemple, regardez le tableau ci-dessous<sup>6</sup> :

	<b>Singulier</b>	<b>Pluriel</b>
<b>Nominatif (substantif)</b>	<b>Se dola cyning</b>	<b>Ʒā dolan cyningas</b>
<b>Accusatif (objet direct)</b>	<b>Ʒone dolan cyning</b>	<b>Ʒā dolan cyningas</b>
<b>Génitif (possession)</b>	<b>Ʒæs dolan cyniges</b>	<b>Ʒāra dolra cyninga</b>
<b>Datif (objet indirect)</b>	<b>Ʒǣm dolan cyninge</b>	<b>Ʒǣm dolum cyningum</b>

Nous pouvons traduire *se dola cyning* comme 'ce roi ridicule/bête' – un sujet singulier. Cependant, si 'ce roi ridicule/bête' était le complément indirect d'une phrase, la traduction en vieil anglais serait différente : Ʒǣm dolan cyninge<sup>7</sup>. En outre, comme le latin, le vieil anglais avait aussi trois genres grammaticaux : le masculin, le féminin et le neutre.

Il y a beaucoup de choses à dire sur le sujet du vieil anglais (i.e., la phonologie, la syntaxe, etc.), cependant le sujet principal de ce texte est l'anglo-normand et la situation linguistique en Angleterre après la conquête normande. Néanmoins, avant de commencer notre discussion sur l'invasion normande et Guillaume le Conquérant, il faut noter qu'un vestige du vieil anglais reste en anglais contemporain : le génitif des noms. Par exemple, si nous traduisions la voiture de l'homme, nous dirions the man's car. Le « -'s » est un vestige de la déclinaison génitive « -es ».

## **L'Angleterre pendant et après la conquête normande**

Après la mort d'Edouard le Confesseur, son beau-frère, Harold II, est devenu roi d'Angleterre. Même si Harold II a déclaré qu'Edouard le Confesseur l'avait nommé comme son successeur, Guillaume le Bâtard, le Duc de Normandie, un cousin d'Edouard le Confesseur, a prétendu qu'Edouard lui avait promis le trône d'Angleterre. Donc, Guillaume le Bâtard, ou Guillaume le Conquérant, a entrepris une invasion de l'Angleterre en septembre 1066 – la Conquête Normande. L'invasion s'est terminée par la mort d'Harold II à la Bataille d'Hastings le 14 octobre 1066<sup>8</sup>. Le 25 décembre 1066, Guillaume le conquérant a été couronné Guillaume le premier, le roi d'Angleterre ; cependant, il est important de noter que tandis qu'il était roi d'Angleterre, il était toujours un vassal du roi de France. Néanmoins, après que Guillaume I et ses vassaux ont pris le pouvoir en Angleterre, la société et la culture anglaises changeraient pour toujours. Dans son livre, *Honi Soit Qui Mal Y Pense : L'Incroyable Histoire d'Amour entre le Français et l'Anglais*, Henriette Walter écrit :

« Avec l'arrivée massive des Normands aux commandes du pays dès le milieu du XI<sup>ème</sup> siècle, la situation linguistique de l'Angleterre avait connu un changement radical car les nobles et les prélats anglais s'étaient immédiatement vu confisquer leurs biens et leurs changes au profit des barons de Guillaume le Conquérant et des dignitaires ecclésiastiques venus de Normandie. De ce fait, alors que la population rurale de la masse des citoyens les plus modestes avaient continué à parler anglais, la cour et toute l'aristocratie, les gens de justice, les gens de l'Eglise, tous les milieux influents

<sup>6</sup> Pour la table, voyez Algeo et Pyles, P. 107

<sup>7</sup> Le « Ʒ » est une vieille lettre du vieil anglais qui représente la consonne fricative interdente non-voisée [θ]

<sup>8</sup> Voyez Neveux, p. 28-29

continueront à parler leur idiome normand natal, avant que la langue du roi de France, le français, ne prenne le dessus durant plusieurs générations » (81).

Selon Walter, nous pouvons voir qu'après la Conquête Normande, la société anglaise est devenue une société bilingue – la langue d'un locuteur était basée sur sa position sociale. En plus, l'anglo-normand, un dialecte de langue d'oïl (ou l'ancien français), deviendrait la langue de la cour et le gouvernement en Angleterre de 1066 jusqu'à 1362<sup>9</sup> – presque 300 ans ! Curieusement, John Algeo et Thomas Pyles expliquent que l'Angleterre était un pays trilingue pendant ce période :

« For a long time after the Norman Conquest, England was trilingual. Latin was the language of the church, Norman French of the government, and English of the majority of the country's population » (125).

Cependant, il est important de se rappeler que les premiers rois normands (Guillaume I, Guillaume II, Henri I) ne parlaient pas l'anglais et n'ont jamais essayé de l'apprendre. En outre, ces rois n'ont pas passé beaucoup de temps en Angleterre ; ils ont épousé des femmes de France, et pour la plupart, sont restés dans leurs domaines en France<sup>10</sup>.

## **La situation linguistique en Angleterre après la Conquête Normande**

Si nous disions que les normands qui ont conquis l'Angleterre parlaient français, nous aurions raison techniquement, mais la situation était plus compliquée et complexe que cela. Oui, les normands ont parlé français - l'ancien français – une forme de français qui perdure depuis les Serments de Strasbourg en 842 jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle, mais l'ancien français n'était pas une langue standardisée. Plutôt, l'ancien-français, ou *langue d'oïl*, était un groupe des dialectes dans le nord de la France<sup>11</sup>. Dans son livre, *An Introduction to Old French*, William W. Kibler écrit :

« The language generally known today as Old French was in actuality a series of more or less distinct stages of several highly differentiated dialects current from the ninth century until the late fifteenth century. It was referred to by contemporary writers as *romanz* or *lingua romana rustica* to distinguish it from the great cultural language of the Middle Ages, Latin or *lingua latina* » (xxiii).

Donc, tandis que Guillaume le Conquérant et ses vassaux ont parlé *français*, la réponse plus correcte serait qu'ils parlaient une forme de l'ancien français ou *langue d'oïl* – dans ce cas, le normand.

Phonétiquement, le dialecte normand retient la consonne [k] avant la voyelle [a], mais dans le dialecte de l'Île de France, ou *francien*, la consonne [k] palatalise à la consonne [tʃ]<sup>12</sup> ; le normand retient aussi la consonne [g] avant la voyelle [a], mais comme l'exemple précédent,

---

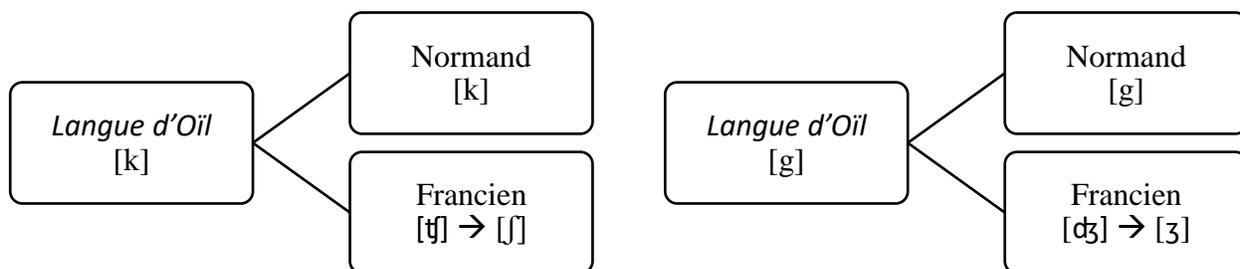
<sup>9</sup> Pleading in English Act (1362) – Sous le règne d'Edouard III - les procédures juridiques doivent se dérouler en anglais

<sup>10</sup> Voyez Millward et Hayes, p. 145

<sup>11</sup> Dante Alighieri (1265-1321) est responsable pour ces trois classifications de langues romanes occidentales basées sur leur mot pour « oui ». Il a créé trois classifications : (1) Langue d'Oïl (le français) ; (2) Langue d'Oc (l'occitan ; le provençal) ; et (3) Langue de Si (l'italien, l'espagnol).

<sup>12</sup> La déaffrication de [tʃ] à [tʃ] a lieu pendant le XIII<sup>ème</sup> siècle ; voyez Pope, p. 128

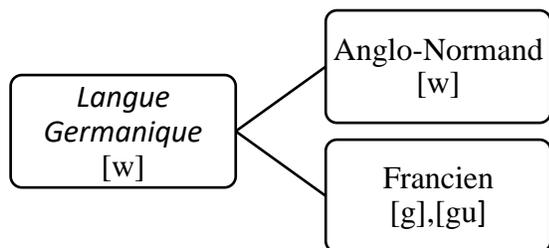
dans le francien, la consonne [g] palatalise à la consonne [dʒ]<sup>13</sup>. Pour mieux comprendre, regardez l'illustration ci-dessous :



En raison de cette différence phonologique, il y a des mots apparentés en anglais et français qui ont des orthographe déterminées par cette phénomène phonologique :

[k] → [k]   [k] → [tʃ] → [ʃ]		[g] → [g]   [g] → [dʒ] → [ʒ]	
Anglais	Français	Anglais	Français
'Cat'	'Chat'	'Garden'	'Jardin'
'Catch'	'Chasse'	'Garter'	'Jarretière'
'Cart'	'Char'	'Gauge'	'Jauge'

Il y avait aussi d'autres différences phonétiques entre anglo-normand et francien. Par exemple, le normand a conservé la semi-voyelle /w/ qui vient de la langue germanique, mais le francien a utilisé /g/ parce que /w/ n'existait pas dans le système phonétique pendant cette période<sup>14</sup>.



Par conséquent, il y a aussi des mots apparentés où le mot anglais contient [w] et le mot français [gu] :

Anglo-Norman : [w] / Francien : [g], [gu]	
Anglais	Français
'War'	'Guerre'
'Warranty'	'Garantie'
'William'	'Guillaume'

<sup>13</sup> La deaffrication de [dʒ] à [ʒ] a lieu pendant le XIII<sup>ème</sup> siècle ; voyez Pope, p. 128

<sup>14</sup> Voyez Van Gelderen, p. 101

Avant d'examiner des textes anglo-normands, il faut comprendre la morphologie et la syntaxe de l'ancien français/l'anglo-normand. Comme nous l'avons vu à la section 2.2, le vieil anglais avait un système de flexion complexe pour les substantifs, les adjectifs et les pronoms. L'ancien français avait aussi un système similaire, mais moins complexe. Pour mieux comprendre les déclinaisons des substantifs et articles, regardez les tableaux ci-dessous :

	Articles Définis		Articles Indéfinis	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<b>Cas-Sujet Singulier</b>	Li	La	Uns	Une
<b>Cas-Régime Singulier</b>	Lo, Le	La	Un	Une
<b>Cas-Sujet Pluriel</b>	Li	Les	Un	Unes
<b>Cas-Régime Pluriel</b>	Les	Les	Uns	Unes

\*\* Table 16 : Articles de l'Ancien Français<sup>15</sup>

	Masculin	Féminin
<b>Cas-Sujet Singulier</b>	Li Murs	La Rose
<b>Cas-Régime Singulier</b>	Le Mur	La Rose
<b>Cas-Sujet Pluriel</b>	Li Mur	Les Roses
<b>Cas-Régime Pluriel</b>	Les Murs	Les Roses

\*\*Table 18 : Déclinaisons des Noms en Ancien Français<sup>16</sup>

Dans son livre, *Introduction à l'Histoire de la Langue Française*, Armand Colin écrit :

« Il a donc existé en ancien français une déclinaison à deux cas, l'un pour les sujets et le groupe sujet, l'autre pour tous les compléments. Ces cas avaient pour origine, pour la forme du sujet, le nominatif latin (cas du sujet) et, pour la forme des compléments, l'accusatif latin (cas du complément d'objet... » (131).

Donc, nous voyons qu'au Haut Moyen-Age, l'ancien français a perdu la majorité des cas du latin (le génitif, le datif, l'ablatif et le vocatif), mais même pendant cette époque, l'ancien français est plus synthétique qu'aujourd'hui. En d'autres termes, l'ordre syntaxique était plus libre que le français contemporain.

## Angleterre pendant le règne des Plantagenêt

Après la mort d'Etienne de Blois en 1154, une nouvelle dynastie commence son règne en Angleterre qui durera plus de 300 ans – les Plantagenêt. Henri, le Comte d'Anjou, est couronné Henri II d'Angleterre, le premier roi Plantagenêt. Sa femme, la très célèbre Aliénor d'Aquitaine, était l'ancienne femme du roi de France, Louis VII ; cependant, ils ont divorcé à cause de l'incapacité à concevoir un fils<sup>17</sup>. Néanmoins, deux mois plus tard, le 18 mai 1152, elle a épousé Henri, Comte d'Anjou<sup>18</sup> - deux ans avant qu'il ne devienne roi d'Angleterre. Il faut noter que le grand-père d'Aliénor d'Aquitaine était Guillaume IX, Duc d'Aquitaine, qui n'était pas seulement un poète, mais aussi un auteur-compositeur des chansons ; il est connu comme *le Duc*

<sup>15</sup> Voyez Machonis, p. 192

<sup>16</sup> Voyez Machonis, p. 194

<sup>17</sup> Voyez Jones, p. 30

<sup>18</sup> Voyez Jones, p. 30

*Troubadour*<sup>19</sup>. Dan Jones écrit dans son livre, *The Plantagenets : The Warrior Kings and Queens Who Made England* :

« He [Guillaume IX] composed verse in the southern French language of Occitan, telling the stories of seduction, heroism, and courtly love that were part of the fabric of southern French life. The house of Aquitaine was formed in his image » (30).

Donc, ses passions pour les arts ont été transmises à son fils, Guillaume X, le père d'Aliénor d'Aquitaine. Et, comme prévu, elle a développé aussi une passion pour les arts et ses passions ont influencèrent sa cour royale.

## Les lais de Marie de France

Marie de France est connue comme la première femme qui a écrit en français. Elle est née au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle et nous pouvons supposer qu'elle vient de la France parce qu'elle écrit dans l'épilogue de ses fables : *Marie ai nun, si sui de France*, 'Mon nom est Marie, je suis de France'<sup>20</sup>. Laurence Harf-Lancner écrit :

« Marie de France, c'est-à-dire d'Ile de France, ou, plus généralement, de France, par rapport à l'Angleterre. Car Marie a probablement vécu en Angleterre, peut-être à la cour de Londres, la cour d'Henri II Plantagenêt (1154-1189), le plus brillant foyer intellectuel du monde occidental au XII<sup>ème</sup> siècle » (8).

Cependant, personne ne connaît sa vraie identité. Néanmoins, nous pouvons supposer qu'elle était à la cour d'Henri II et Aliénor d'Aquitaine parce qu'elle connaissait plusieurs langues : l'anglo-normand/l'ancien-français, l'anglais (ou plus précisément, le moyen anglais), le latin et le breton. En outre, il faut dire que la majorité des femmes de cette époque n'avait pas d'accès à l'éducation.

En lisant les lais de Marie de France, nous pouvons trouver des exemples du dialecte de l'anglo-Normand. Cependant, avant de commencer une analyse d'un texte, il faut que nous discutons l'orthographe de l'anglo-normand. Regardez la tableau ci-dessous<sup>21</sup> :

Anglo-Normand	Francien	Exemples	
		Anglo-Normand	Francien
'u'	'ou', 'o'	'Vus'	'Vos'/'Vous'
'e', 'ei', 'ai'	'oi'	'Dreit'	'Droit'
'k'	'qu', 'c'	'Ki'	'Qui'
'w', 'gw'	'gu'	'Willaumes'	'Guillaume'
'c'	'ch'	'Cat'	'Chat'

Dans l'extrait suivante de *Laüstic* par Marie de France, nous pouvons voir des exemples de l'orthographe et la syntaxe d'anglo-normand. Par exemple, nous pouvons l'orthographe « ei » et « u » ; et il y a aussi trois instances de l'usage du cas régime et le cas sujet.

<sup>19</sup> Voyez Jones, p. 30

<sup>20</sup> Voyez Harf-Lancner, p. 7-8

<sup>21</sup> Voyez Kibler, p. 203

Laüstic en Anglo-Normand <sup>22</sup>	Commentaires Linguistiques
<p><b>1</b> Une aventure <u>vus</u> dirai,  <u>dunt</u> li <u>Bretun</u> firent un lai.  Laüstic a nun, ceo m'est vis,  si l'apelent en lur païs ;  <b>5</b> ceo est russignol en <u>Franceis</u>  e <u>nihtegale</u> en <u>dreit</u> <u>Engleis</u>.</p> <p>En <u>Seint</u> Malo en la <u>cuntree</u>  ot une vile renumee.  Dui chevalier ilec <u>maneient</u>  <b>10</b> e dous fortes <u>maisuns</u> <u>aveient</u>.  <u>Pur</u> la <u>bunté</u> des dous <u>baruns</u>  fu de la vile bons <u>li nuns</u>.  Li uns <u>aveit</u> femme espusee,  sage, <u>curteise</u> e acesmee ;  <b>15</b> a merveille se <u>teneit</u> chiere  <u>sulunc</u> l'usage e la maniere.  <u>Li</u> altre fu uns <u>bachelers</u>,  bien coneüz entre ses pers</p> <p>de pruësce, de grant valor,  <b>20</b> e volentiers <u>faiseit</u> <u>honur</u>.  Mult turneiot e <u>despendeit</u>  e bien donot ceo qu'il aveit.  <u>La</u> femme sun <u>veisin</u> <u>ama</u>.  Tant la requist, tant la preia  <b>25</b> e tant par ot en lui grant bien  qu'ele l'ama sur <u>tute</u> rien,  tant <u>pur</u> le bien qu'ele en oï,</p>	<p>*francien : vous  *francien : dont ; breton</p> <p>*francien : Francois  *moyen-anglais : nihtegale / francien : droit ; Anglois<sup>23</sup></p> <p>*francien : Saint ; / Moyen-Anglais : Countree</p> <p>*francien : manaient  *francien : maisons ; avaient  *francien : pour ; bonté ; barons  *ancien-français : <i>li nuns</i> – cas sujet/substantif  *francien : avait  *francien : curtoise  *francien : tenait  *francien : Sulonc → Selon  *ancien français : <i>Li autre</i> (cas sujet) ; <i>uns bachelors</i> (cas sujet)</p> <p>*francien : faisoit ; honour  *francien : despondait</p> <p>*ancien français : <i>La femme</i> (cas régime) ; <i>ama</i> (pronom non-facultative)</p> <p>*francien : tote  *francien : pour</p>

Ligne 23 nous donne un excellent exemple de la syntaxe de l'anglo-normand et de l'ancien français. Nous avons ici une phrase simple : *La femme sun veisin ama*<sup>24</sup>. « La » indique l'objet direct car « la » est l'article défini du cas régime ; cependant, même si « veisin » n'a pas d'article, la terminaison indique qu'il s'agit du cas régime. Curieusement, le verbe « ama » (le passé simple du verbe amer<sup>25</sup>) est à la fin de la phrase. Mais, il est important de noter que les verbes étaient à la fin des phrases en latin, donc nous pouvons voir l'influence de la langue latine ici. Regardez l'arbre ci-dessous<sup>26</sup> qui illustre cet ordre syntactique (OV : Objet + Verbe) :

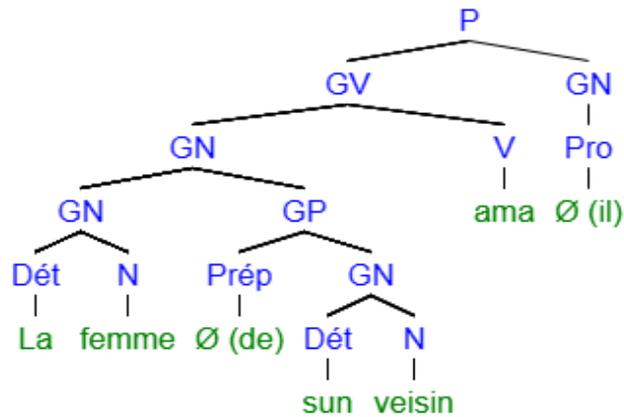
<sup>22</sup> Marie, de France, Laurence Harf-Lancner, and Karl Warnke. *Lais De Marie De France*. Paris: Livre de Poche, 1990.

<sup>23</sup> 'oi' → 'ai' en français pendant le 19<sup>e</sup> siècle

<sup>24</sup> Traduction en français contemporain : « Il aimait la femme de son voisin »

<sup>25</sup> Forme archaïque du verbe aimer

<sup>26</sup> Créée à l'aide de *Syntax Tree Generator* : <http://mshang.ca/syntaxtree>



En outre, nous pouvons voir qu'il n'y a pas de préposition ou pronom sujet. Encore, nous voyons que ces deux structures grammaticales n'étaient pas obligatoires ; quand le français avait des déclinaisons, les prépositions n'étaient pas nécessaires. Par conséquent, après des changements phonétiques (spécifiquement, la perte des consonnes finales), la langue française commence à dépend des prépositions et un ordre syntactique plus rigide. Comme dans l'espagnol contemporain, les pronoms sujets n'étaient pas obligatoires, mais à cause des changements phonétiques (la perte des consonnes finales, la réduction des voyelles à [ə] et puis, la suppression de [ə]), les pronoms sujets devenaient obligatoires comme l'anglais.

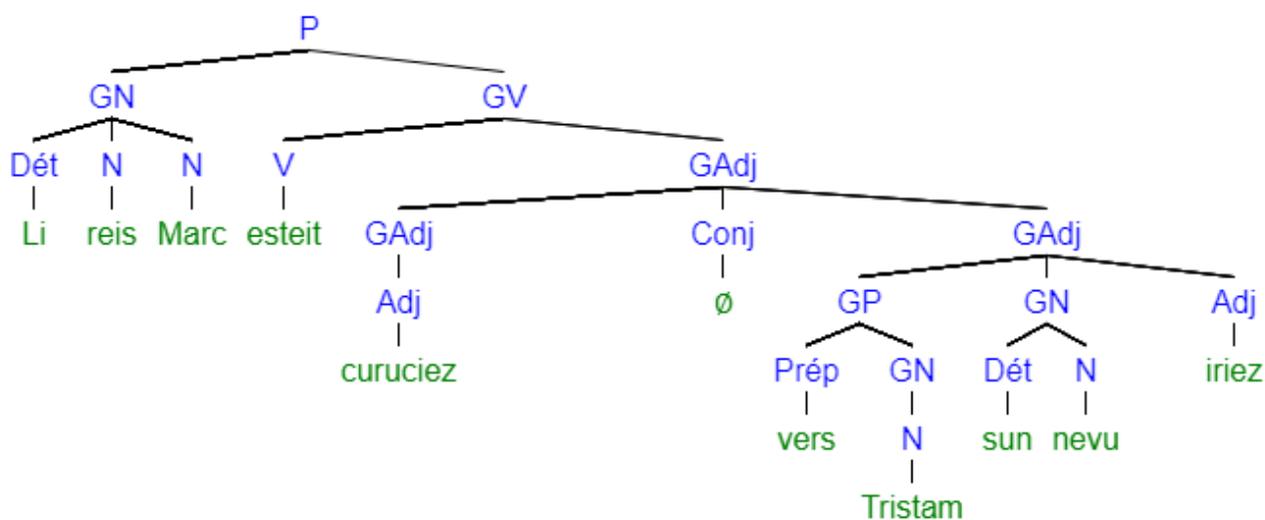
Le Chèvrefeuille en Anglo-Norman <sup>27</sup>	Commentaires Linguistiques
<p><i>I</i> Asez me plest e bien le <u>vueil</u> del lai qu'um nume Chievrefueil que la verité <u>vus</u> en <u>cunt</u> coment fu fez, de quei e <u>dunt</u>. <i>5</i> Plusur le m'<u>unt cunté</u> e dit e jeo l'ai trové en escrit de Tristram e de <u>la reïne</u>, de lur <u>amur ki</u> tant fu fine, <u>dunt</u> il ourent meinte dolur ; <i>10</i> puis en mururent en un <u>jur</u>.</p>	<p>*francien : voile  *francien : vous ; cont *francien : dont *francien : ont ; conté  *la reïne : cas régime – objet de la préposition « de » *francien : amour ; qui *francien : dont *francien : jour</p>
<p><u>Li reis Mars esteit</u> curuciez, <u>vers Tristram, sun nevu, iriez</u> ; de sa terre le cuncea <u>pur</u> la reïne qu'il ama. <i>15</i> En sa <u>cuntree</u> en est alez. En <u>Suhtwales u</u> il fu nez</p>	<p>Li reis Mars<sup>28</sup> : cas sujet – le sujet de la phrase  *francien : pour *Moyen-Anglais : Countree *Moyen-Anglais : South Wales ; *francien : Galles ; où</p>

<sup>27</sup> Marie, de France, Laurence Harf-Lancner, and Karl Warnke. *Lais De Marie De France*. Paris: Livre de Poche, 1990.

<sup>28</sup> Les noms propres des hommes dans le cas sujet survit souvent en français contemporain comme Mars, Georges, Jacques, Charles, Ynes, etc. ; le masculin singulier du cas sujet se termine en « -s »

un an demura <b>tut</b> entier,	*francien : tout
ne pot ariere repairier ; mes puis se mist en <b>abandun</b> <b>20</b> de mort e de destructiün.	*francien : abandon
Ne <b>vus</b> en merveilliez niënt : <b>kar</b> cil <b>ki</b> eime leialment mult est dolenz e trespensez, quant il nen a ses volentez.	*francien : vous *francien : car ; qui
<b>25</b> Tristram est dolenz e pensis : <b>pur</b> ceo s'esmut de sun país. En Cornuaille vait tut <b>dreit</b> la u la reïne <b>maneit</b> .	*francien : pour *francien : droit *francien : manoit
En la <b>forest</b> tuz suls se mist, <b>30</b> ne <b>voleit</b> pas qu'um le veïst. En la vespree s'en eisseit, quant tens de herbergier <b>esteit</b> .	*Ancienne forme de forêt – le moyen-anglais l'empruntée *francien : voloit *francien : estoit

Dans l'extrait de Chèvrefeuille, un autre lai de Marie de France, nous trouvons des orthographes et constructions grammaticales similaires, mais nous trouvons aussi une autre instance du système de déclinaison. La traduction de la phrase en français contemporain est *Le roi Marc était furieux<sup>29</sup> et en colère contre<sup>30</sup> son nouveau Tristan*. Regardez l'illustration ci-dessous<sup>31</sup> pour comprendre les relations entre le sujet *li reis* et les objets, *tristam* et *nevu*.



<sup>29</sup> "curuscer." Anglo-Norman Dictionary (AND2 Online Edition), Aberystwyth University, 2023. Web. 6 December 2023. <https://anglo-norman.net/entry/curuscer>.

<sup>30</sup> "iré." Anglo-Norman Dictionary (AND2 Online Edition), Aberystwyth University, 2023. Web. 6 December 2023. <https://anglo-norman.net/entry/iré>.

<sup>31</sup> Créée à l'aide de *Syntax Tree Generator* : <http://mshang.ca/syntree>

Cette structure est intéressante parce que nous trouvons un ordre familier : sujet + verbe + objet (SVO). Cependant, nous trouvons aussi l'usage de deux adjectifs sans une conjonction et le placement de la locution prépositive avant le deuxième adjectif de la phrase. Néanmoins, il est important à noter que dans cette époque, l'anglo-normand/le français avait une syntaxe moins stricte que la langue française d'aujourd'hui. Le système des cas et déclinaisons a permis plus de flexibilité en ce qui concerne la syntaxe. Tandis que l'ordre des mots dans une phrase indique les fonctions grammaticales en français contemporain, en anglo-normand/ancien français, les terminaisons des noms, adjectifs et articles ont indiqué l'information grammaticale.

## **La résurgence de l'anglais en Angleterre et le *Pleading in English Act (1362)***

Jean devient roi de l'Angleterre après la mort de son frère, Richard I, Cœur de Lion. Cependant, l'Angleterre s'est retrouvée bientôt en guerre avec la France. L'Angleterre a pu garder ses territoires dans le sud de la France, mais la Normandie a été perdue par les Français. Millward et Hayes écrivent :

« With the loss of Normandy came a predictable decline of interest in France and French among those Anglo-Normand landholders who had opted to stay in England. This lack of interest – even hostility – to French was only exacerbated by the fact that the French they spoke, by now a recognizably different dialect called Anglo-French, was ridiculed by speakers of the rising standard French based on the Parisian dialect » (146).

De plus, tandis qu'Henri III d'Angleterre (1207-1272) était un « francophile » qui a donné des positions gouvernementales à plusieurs aristocrates francophones, la majorité de ces gens était du centre de France et les anglais qui parlaient anglo-normand/anglo-français les ont détestés immédiatement (Millward et Hayes 146). Néanmoins, il est important de noter que l'anglo-français est resté la langue officielle de l'Angleterre jusqu'en 1368.

Millward et Hayes expliquent que le déclin de l'usage de l'anglo-français en Angleterre est causé par deux événements spécifiques : La Guerre de Cent Ans (1337 – 1453) et La Peste (147). La Guerre de Cent Ans était un long et horrible conflit qui dure 116 ans entre l'Angleterre et la France. A cause du conflit entre les deux pays, les Anglais ont commencé à développer une sorte de nationalisme basée sur l'histoire de la langue anglaise et l'histoire de l'Angleterre. Par exemple, Edouard III d'Angleterre (1312-1377) a utilisé les légendes du Roi Arthur et sa table ronde pour créer et développer une fierté nationale. De plus, c'était à cette époque que *Sir Gawain and the Green Knight* a été écrit. Fondamentalement, les gens d'un patrimoine normand commencent à se considérer avant tout comme un peuple anglais et non comme un peuple normand ou français<sup>32</sup>.

Plusieurs changements se sont passés à cause de la Peste. Après la Peste, 33 - 50 % de la population de l'Angleterre est morte et par conséquent, il y avait une pénurie des travailleurs<sup>33</sup>. Algeo et Pyles écrivent:

« In addition, the common people had begun to exercise their collective power. The Black Death, or bubonic plague, perhaps reinforced by pneumonia, regard during the middle of

---

<sup>32</sup> Voyez Algeo et Pyles, p. 125

<sup>33</sup> Voyez Algeo et Pyles, p. 125

the fourteenth century, killing a third to a half of the population. It produced a severe labor shortage that led to demands for higher wages and better treatment of workers » (125).

Comme nous le rappelons, la majorité du peuple et des paysans anglais ont parlé anglais ; donc au fur et à mesure, le prestige de la langue anglaise a commencé à s'élever avec les droits des gens ordinaires. En 1362, la langue anglaise devient la seule langue utilisée pour les procédures juridiques après l'adoption du « Pleading in English Act »<sup>34</sup>. Cependant, la langue anglaise du XIV<sup>e</sup> siècle était extrêmement différente que l'anglais d'Harold II en 1066.

## Conclusion

Pour comprendre mieux l'histoire de la langue anglaise et l'histoire de la Grande-Bretagne, il faut que nous étudions la langue française et l'anglo-normand. Tandis que l'Angleterre et la France ont une histoire de conflit, différences culturelles, priorités mal comprises, il est évident que ces deux pays partagent une histoire similaire et seront toujours des pays limitrophes. Van Gelderen écrit que 45 % du lexique anglais est dérivé du français et 17 % est dérivé du Latin ; cependant, nous ne trouvons que 32 % du lexique anglais est dérivé du vieil anglais (4). Donc, nous devons nous demander – est-ce que l'anglais est une langue romane ou germanique ?

Curieusement, il y a des linguistes qui débattent ce sujet, mais la majorité des linguistes sont d'accord que l'anglais est une langue germanique en raison de sa syntaxe, sa phonétique/phonologie et son lexique de base. Néanmoins, le fait de ce débat ait lieu nous dit que les Anglais et les Français sont des gens qui doivent se respecter les uns les autres et trouver un terrain d'entente pour aujourd'hui et pour demain.

## Bibliographie

- Algeo, John, and Thomas Pyles. *The Origins and Development of the English Language*. 5th ed., Thomson Wadsworth, 2005.
- Fraser, Rebecca. *The Story of Britain: From the Romans to the Present: A Narrative History*. 1st American ed., W.W. Norton & Co., 2005.
- Jones Dan. *The Plantagenets: The Warrior Kings and Queens Who Made England*. Penguin Books, 2014.
- Kibler, William W. *An Introduction to Old French*. Modern Language Association of America, 1984.
- Machonis, Peter A. *Histoire De La Langue. Du Latin À L'ancien Français*. University Press of America 1990.
- Marie, de France, Laurence Harf-Lancner, and Karl Warnke. *Lais De Marie De France*. Paris: Livre de Poche, 1990.
- Millward, Celia M., and Mary Hayes. *A Biography of the English Language*. 3rd ed., Wadsworth Cengage Learning, 2012.

---

<sup>34</sup> Voyez Millward et Hayes, p. 147

Neveux, François. *Les Premiers Ducs De Normandie*. Ouest-France, 2021.

Pope, Mildred K. *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman; Phonology and Morphology*. Manchester University Press, 1956.

Rosenwein, Barbara H. *A Short History of the Middle Ages*, 3rd ed., University of Toronto Press, 2009.

Van Gelderen, Elly. *A History of the English Language*. Revised edition Revised ed. John Benjamins Publishing Company, 2014.

Walter Henriette. *Honni Soit Qui Mal Y Pense : L'incroyable Histoire D'amour Entre Le Français Et L'anglais*. R. Laffont, 2001.